

A photograph of a woman with braided hair kissing a baby on the cheek. She is holding a smartphone in her left hand. The scene is outdoors, with a building and some foliage in the background. The entire image has a blue color cast.

**SIAO44**

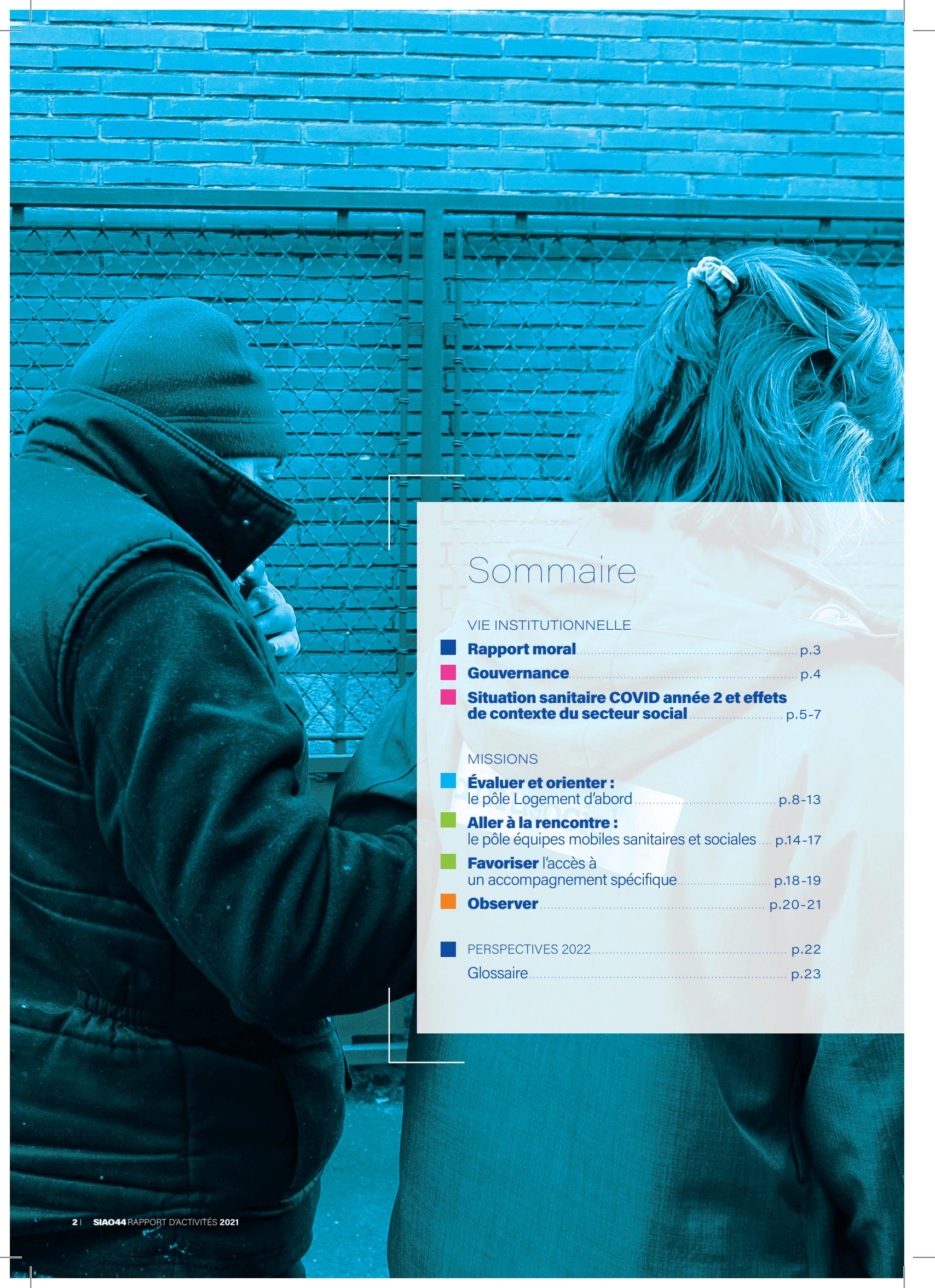
RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

2021



**SIAO44**

de la rue au logement



## Sommaire

### VIE INSTITUTIONNELLE

- **Rapport moral** ..... p.3
- **Gouvernance** ..... p.4
- **Situation sanitaire COVID année 2 et effets de contexte du secteur social** ..... p.5-7

### MISSIONS

- **Évaluer et orienter :**  
le pôle Logement d'abord ..... p.8-13
- **Aller à la rencontre :**  
le pôle équipes mobiles sanitaires et sociales .... p.14-17
- **Favoriser** l'accès à  
un accompagnement spécifique ..... p.18-19
- **Observer** ..... p.20-21

- PERSPECTIVES 2022 ..... p.22
- Glossaire ..... p.23

# Rapport moral

L'année 2021 a été, à nouveau, marquée par la poursuite de la crise sanitaire. Le SIAO 44 a été en première ligne pour venir en aide aux personnes les plus impactées par cette crise que sont les sans-abris. Le SIAO 44 a mis en œuvre, en 2021, des ressources d'hébergement sans précédent au service de ce public. **Le budget consacré à l'hébergement, essentiellement à l'hôtel, a atteint ainsi le montant de 10,7 millions d'euros soit 4,5 fois le montant dépensé en 2019.** Cela donne une idée de l'ampleur des efforts déployés par les équipes. Si l'on prend en compte les moyens temporaires déployés en complément par l'État, on peut évaluer l'importance du sans-abrisme dans notre département et les efforts qui restent à accomplir pour mettre fin au mal logement.

Pour répondre à la très forte croissance temporaire des hébergements à l'hôtel, une équipe en charge de l'évaluation et de l'accompagnement des personnes hébergées a été renforcée et a atteint 9 personnes (6 de plus qu'en 2019).

Au cours de cette année 2021, nous avons pu mettre en œuvre les mesures évaluées comme nécessaires en 2020 en vue de renforcer les actions d'insertion du SIAO 44 et ceci sans attendre la finalisation d'un CPOM qui n'a pu aboutir. C'est ainsi 2,5 postes supplémentaires qui sont venus renforcer l'équipe.

Globalement, toutes les équipes ont été mobilisées pour faire face à cette situation inédite qui a conduit pendant une partie importante de l'année, à héberger la quasi-totalité des personnes demandant un hébergement.

Sur le plan du partenariat, notre groupement a été moteur pour coordonner les actions ayant fait l'objet d'appel à projet du plan de relance et notamment pour le projet de tiers-lieu alimentaire.

En ce qui concerne le fonctionnement interne, cette année a vu un renouvellement important des cadres, l'externalisation de la paie décidée en 2020, l'internalisation de la comptabilité et également une amélioration du fonctionnement du système d'information. Les travaux ont également été poursuivis en vue de la réalisation du site internet. Ces actions menées dans un contexte difficile doivent permettre de renforcer l'efficacité de notre groupement.

## Perspectives 2022

Les engagements pris par l'État de transformer de manière significative, les places en hôtel en d'autres modes d'hébergement avec une évaluation et un accompagnement par une équipe mobile dédiée, sont destinés à améliorer les conditions d'accueil et d'insertion. De même, la volonté affichée d'aller vers le Logement d'abord avec ce que cela implique en termes de créations de logements sociaux va dans le bon sens. Mais le challenge pour atteindre ces objectifs est très important.

Sur le plan du fonctionnement du SIAO 44, la crise sanitaire mais surtout les travaux menés au niveau national sur les missions et l'organisation des SIAO ont retardé la finalisation du CPOM. Une instruction gouvernementale sur ces points a été émise par le gouvernement le 31 mars 2022. Celle-ci vient conforter la place des SIAO comme clé de voûte du Service public de la rue au logement.

Un des points importants de cette instruction est la constitution d'un Comité stratégique partenarial présidé par le Préfet qui étend à de nouveaux partenaires (associations de l'AHJ, bailleurs sociaux, personnes accompagnées) la structure de pilotage qui existe actuellement au sein du SIAO 44 (COFIL des décideurs).

L'instruction insiste sur l'importance d'une des missions du SIAO qui est d'assurer le suivi de la progression du parcours des personnes sans domicile, parcours vers le logement et l'hébergement et parcours d'accompagnement vers l'insertion.

Nous nous appuyerons en 2022 sur cette instruction pour déployer les moyens permettant de remplir les missions confiées, notamment pour le déploiement de la politique du Logement d'abord.

**Nous tenons à féliciter les équipes du SIAO 44 pour leur engagement renouvelé au service des usagers dans le contexte si difficile de la crise sanitaire et nous sommes confiants dans la capacité de ces équipes à relever ce nouveau challenge qui sera de traduire dans les faits, les ambitions affichées par le Gouvernement en matière de lutte contre le sans-abrisme.**

Bruno BOVAR  
Administrateur

# Gouvernance

Le SIAO 44 est structuré sous la forme d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui compte 21 membres dont 20 sont des partenaires de l'accompagnement, de l'hébergement et du logement adapté.



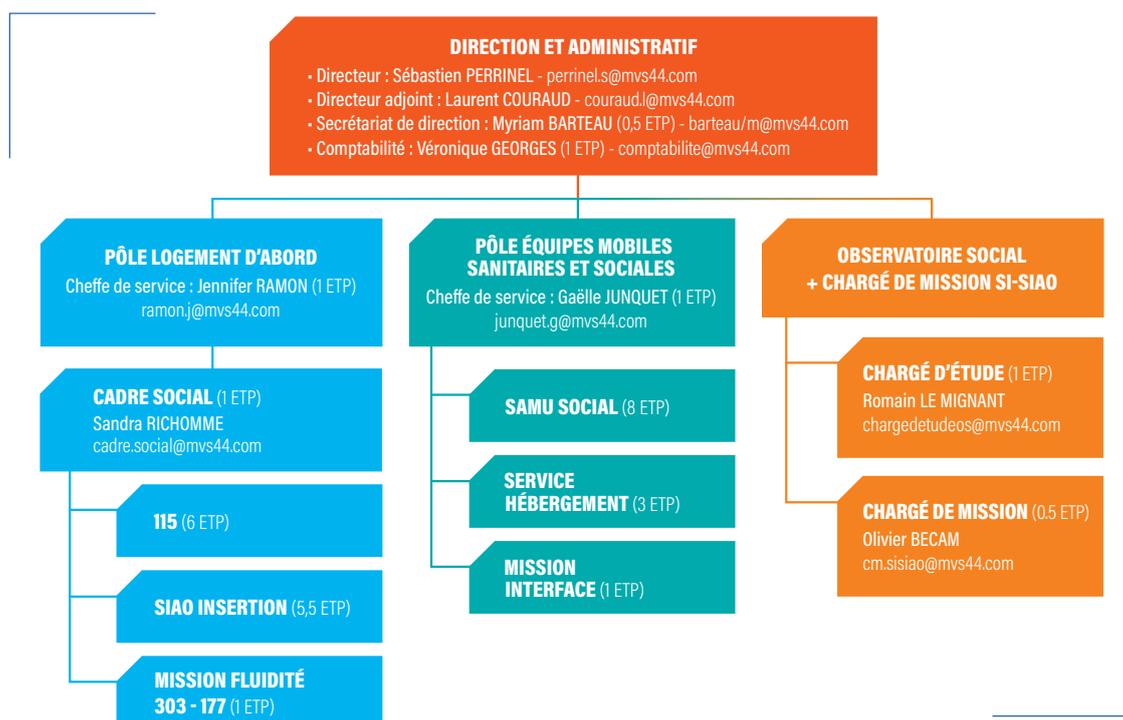
Ces organismes partagent des valeurs communes et interviennent sur un même territoire. Le GCSMS SIAO 44 constitue pour ses membres l'occasion de renforcer leur **vocation sociale**, en témoignant de la **capacité d'innovation** et de **réponse des acteurs à l'apparition de nouveaux besoins** dans les domaines de l'insertion sociale et du logement des ménages en difficultés.

L'instance de pilotage stratégique du groupement est son comité de suivi, constitué d'administrateurs représentant des membres élus en Assemblée Générale :

- ADMINISTRATEUR : Bruno BOVAR
- ADELIS - Olivier RENAUD
- ADOMA - Yannick DEMEAUTIS
- CCAS de la ville de Nantes - Abbassia HAKEM
- HABITAT & HUMANISME - Jean-François BOSSEAU
- LES EAUX VIVES EMMAUS - Philippe PLESSIS
- SAINT BENOIT LABRE - Jean Pierre CADIO
- SOLIDARITE ESTUAIRE - Roger DECOBERT
- SOLIDARITE FEMMES - Françoise SALPIN LE COAT

Un comité des décideurs, rassemblant l'ensemble des financeurs du SIAO 44, doit se réunir également une fois par an.

## ORGANISATION DU SIAO 44 ET RESSOURCES HUMAINES



# Situation sanitaire COVID année 2 et effets de contexte du secteur social

L'année 2020, marquée par la crise COVID, avait déjà mis en exergue le rôle et la capacité du SIAO 44 à rendre opérationnelles les décisions des pouvoirs publics en matière de gestion de crise : captation massive de places d'hôtel via notre réseau historique, orientation des publics prioritaires, évaluation des ménages.

L'année 2021 est caractérisée par deux périodes, l'une à considérer comme une période d'amortissement des effets produits en matière d'hébergement sur l'année 2021.

Notons dès à présent **un objectif de fluidité** à compter d'avril 2021, l'objectif étant l'accélération des parcours pour les personnes hébergées à l'hôtel et sur des places urgence, de réorientation sur des places urgence.

Notons aussi qu'en mai 2021, Madame Emmanuelle WARGON, Ministre chargée du Logement, a émis une instruction relative à la préparation de la fin de la période hivernale et fixant les objectifs annuels pour le logement d'abord. Il s'agissait en l'occurrence d'anticiper la fin de la trêve hivernale qui, sauf nouvelle évolution de la situation sanitaire, prenait alors fin le 1<sup>er</sup> juin (au lieu de la date habituelle du 31 mars), et de « consolider ces réponses prises en urgence et de travailler au plus vite à l'insertion durable des personnes hébergées ».

Les réponses prises en urgence évoquées par la Ministre du Logement sont la mobilisation de plus de 203 000 places à la fin de février 2021, dont **40 000 ouvertes depuis mars 2020** au plan national. Nos actions se sont inscrites dans le cadre de cette instruction.



Pour faire face à l'ensemble des demandes, nous avons développé des actions supplémentaires en nous appuyant sur les capacités de nos professionnels et sur celles de nos partenaires.

Ces actions ont nécessité une mobilisation, plus importante que jamais, de compétences en termes de gestion des ressources humaines. En effet, les difficultés que rencontre l'ensemble des acteurs du social et médico-social (des écoles de formations en passant par les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance, de l'insertion adultes, etc.) dans le recrutement de professionnels n'ont fait que complexifier la gestion des objectifs adressés à notre service. Ceci a concerné plus particulièrement les recrutements pour des renforts temporaires et pour les postes de chefs de services.

**Nos professionnels se sont fortement mobilisés** pour répondre à l'accroissement des sollicitations adressées au groupement. Cela confirme que notre fonction de clé de voûte du dispositif AHI est bien intégrée par les acteurs du territoire. La demande, tant pour gérer des situations individuelles que collectives, ayant été permanente et pour tout type de public sur toutes les périodes de l'année : personnes en sortie d'institution (hébergement d'urgence, hôpitaux, établissements pénitentiaires, services de l'aide sociale à l'enfance), personnes victimes de violences, personnes en situation d'expulsion, personnes sollicitant un titre de séjour, personnes à la rue avec des problématiques sanitaires physiques ou psychiques, etc.

Autant de situations qui ne peuvent toutes trouver une issue sur des places urgence ou insertion, mais pour lesquelles on nous demande du soutien, de l'expertise, etc. **Pour agir avec plus d'efficacité, nous avons besoin, en lien avec les membres du groupement, de renforcer en permanence nos relations avec les acteurs du logement, de la santé, de l'emploi, etc.** Ce travail de partenariat et de réseau est peu rendu visible mais est bien au cœur de notre travail et reste indispensable à la réussite des politiques publiques à destination des ménages vulnérables.





# LES MISSIONS

## Évaluer et orienter : le pôle Logement d'abord



*Le pôle Logement d'abord, créé en 2020, a pour mission de répondre aux demandes d'accès aux places d'urgence, d'insertion et jusqu'au logement pour les personnes sans-abri ou en situation de mal logement.*

### ➤ LA PLATEFORME DE TÉLÉPHONIE 115

Le fonctionnement en télétravail éprouvé, déjà sur l'année 2020 s'est poursuivi sur le premier semestre 2021. Dans le courant du deuxième semestre, la plateforme s'est ensuite organisée entre une mixité télétravail et présentiel ; ce cadre est toujours en vigueur à ce jour.

Sur le plan des données, nous notons une augmentation très faible du nombre de personnes différentes (+ 2%) sollicitant une mise à l'abri mais en termes de demandes, les ménages ont sollicité plus d'hébergement que l'année précédente (+ 4%). Ceci s'explique par nos changements de procédures suite à la fin des mesures de mise à l'abri décidées pendant les périodes de confinement.

Cependant, **la composition des ménages en demande d'hébergement a évolué** et vient impacter le travail de recherche d'hébergement en cas de réponse favorable : hausse de 7 points concernant les demandes de familles (26% en 2021 contre 19% en 2020). Le nombre de demandes de femmes isolées est, lui, passé de 21% à 15% (- 310 ménages),

et celui des hommes isolés de 53 à 49% (- 300 ménages).

Cette augmentation de la demande famille nous a amené à renforcer nos modalités de réponses notamment par la mise en place d'une messagerie destinée aux signalements de situations réalisés par les partenaires confrontés à des ménages en demande de mise à l'abri. Au niveau institutionnel, notons le renforcement de nos articulations avec la DDETS, le Département, l'OFII, la Ville de Nantes, la Maternité du CHU dans le cadre de réunions mensuelles appelées cellules familles. Elles poursuivent un triple objectif : partage d'éléments d'activité et de contexte, réponses en cohérence avec le cadre de compétences de chaque institution et réponses à des situations complexes non pourvues.

Une étude effectuée sur les demandes d'hébergement des familles en octobre et en novembre 2021 a montré que plus de **25% des demandes concernaient des ménages en provenance d'autres départements** (plus de 29 départements différents enregistrés dans le cadre de cette étude).

# 115

Le 115, numéro national d'appel d'urgence des personnes sans-abri, fonctionne en Loire-Atlantique 7 j/7, 24h/24, pour toute personne seule ou en famille, en situation d'absence d'hébergement ou de rupture sociale. L'équipe de 6 écoutants sociaux du SIAO 44 assure la réponse de 8h30 à 24h00, avec un relais la nuit à l'Association St Benoît Labre 44. Les missions se déclinent en plusieurs axes :

- Ecoute, soutien des personnes avec information sur l'accès aux droits, aux prestations de première nécessité.
- Evaluations des besoins des personnes, selon la situation sociale : ressources financières, présence de tiers aidant, droit au séjour, problématique psycho-sociale, etc.
- Orientations vers les dispositifs adaptés, suite au recensement des places disponibles, et selon la vulnérabilité des personnes.
- Coordination des acteurs de l'urgence sociale et réponse aux signalements des particuliers.



**28 067** demandes d'hébergement



**4 678** ménages ont sollicité le 115



soit **6 736** personnes différentes

**+2%**  
2020 > 2021

Parmi les ménages

**26%** de ménages avec enfants

**10%** de couples ou groupes sans enfant

**15%** de femmes seules

**49%** d'hommes seuls

## LES RÉPONSES



**42%**

des ménages ayant effectué une demande ont eu au moins une réponse positive

En août 2021, **un nouvel abri de nuit familles** pour de l'hébergement sur quelques nuitées de familles sans solution s'est ouvert boulevard Gustave Roch avec un accueil géré par l'association France Horizon : capacité de 18 places.

Les décisions gouvernementales liées à la sortie de crise COVID ont impacté l'activité du service et ont rendu le travail des professionnels plus complexe :

- Nécessité de pédagogie renforcée pour expliquer aux personnes en demandes, aux professionnels les accompagnant et aux bénévoles, que les consignes de mise à l'abri décrétées dans le cadre des périodes de confinements, n'étaient plus en vigueur. En effet, le retour à l'évaluation des demandes sur la base des critères de vulnérabilité vaut priorisation sur des places urgence.
- Bien qu'il y ait eu une fin du gel des places en Centre d'Hébergement d'Urgence en juin 2021, **le 115 a vu le nombre de places quotidiennes mises à sa disposition, très nettement diminuer par rapport à l'avant crise sanitaire** : en moyenne 15 places quotidiennes contre 25 avant la crise COVID. Il n'est pas ici question d'une réduction des places d'urgence mais d'un allongement des durées de mise à l'abri fixées par les associations gestionnaires sur ces places existantes, avec effet immédiat sur la disponibilité quotidienne.

Le cumul de ces éléments de contexte pour l'année 2021 se traduit dans les données d'activité suivantes :

**42% des ménages ayant effectué une demande auprès du 115 ont bénéficié d'une mise à l'abri d'au moins une nuit contre 80% en 2020 ! Si cette baisse est forte, le taux d'hébergement reste supérieur à l'année 2019 (+ 25%)**

Ce taux de 42% intègre une offre de places supplémentaires en 2021, développée par le Département dans le cadre de son dispositif **FIEER (hébergement et accompagnement pour femmes isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans)** et par l'Etat comme dans le cadre de l'ouverture de l'auberge de la manufacture en gestion par l'association Aurore pour des hommes isolés en demande d'asile.

Nos services ont absorbé la reprise des référés libérés suite à des condamnations de l'Etat d'héberger. D'autres condamnations à héberger ont été aussi prononcées à l'attention des services du Département ou de l'OFIL en fonction des situations administratives.

Nous avons aussi engagé avec la DDETS, l'action d'hébergement des personnes en situation d'expulsion locative. Pour cette première année d'exercice, le mode opératoire retenu nous a amené à contacter 199 ménages différents pour leur faire des propositions d'hébergement. Toutefois, malgré cette initiative proactive, seulement 10 ménages se sont saisis d'une proposition. Nous en avons tiré, avec la DDETS, un bilan commun pour faire évoluer ce système sur l'année 2022.

**Cette année est également marquée par la poursuite de la mobilisation du service contre les violences intrafamiliales :**

- Mise à l'abri des personnes victimes de violences intrafamiliales avec lien avec les associations ayant des places dédiées de mise en sécurité (Solidarité Femmes, Solidarité Estuaire, ASBL 44, Trajet, Citad'elles, etc.)
- Mise à l'abri des auteurs de violences conjugales dans le cadre du protocole éviction conjoint violent (protocole révisé en 2021) via des actions entre la magistrature, l'association ADAES 44, le SIAO 44 et les associations Trajet et Solidarité Estuaire. L'ADAES a sollicité le SIAO 44 pour 44 personnes. Le SIAO 44 a effectué des réservations hôtelières pour 35 d'entre elles, générant 1 783 nuitées hôtelières.



# SIAO INSERTION



**2 044** demandes d'hébergement d'insertion  
ou de logement accompagné

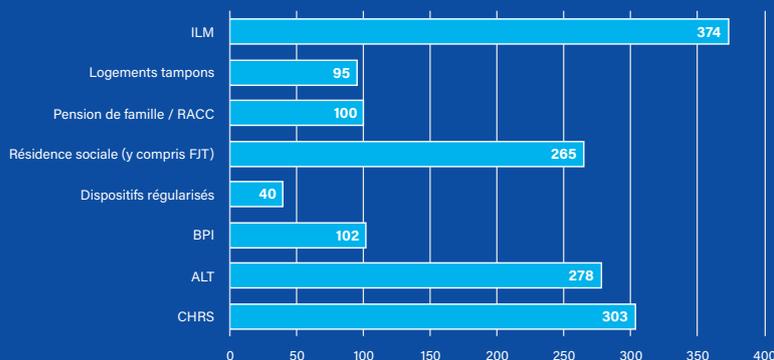
**+14,6%**  
en 1 an

Le service a pour mission d'organiser le traitement des demandes d'accès à une structure d'hébergement/logement accompagné d'insertion, adressées par des prescripteurs exerçant sur le département et bénéficiant d'un accès au logiciel Etat SI-SIAO (professionnels du champ social).

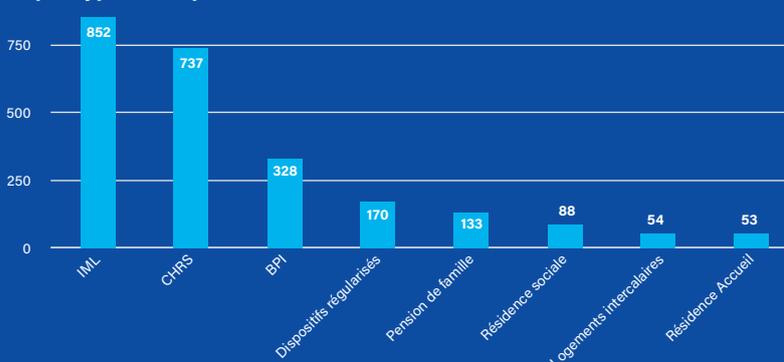
Ce traitement recouvre de l'analyse à l'expertise sociale et sanitaire des demandes pour passage en commissions pilotées par le SIAO 44.

Le service assure, dans le respect des priorités fixées par la DDETS, une orientation des ménages ayant bénéficié d'une réponse favorable à leur demande. Cette orientation se veut adaptée à leurs besoins d'accompagnement et de logement et ne se veut pas par défaut de solutions dans les dispositifs de droit commun.

## Nombre d'entrées de personnes en 2021, par type de structure



## Nombre d'inscriptions sur liste d'attente en 2021, en personne et par type de dispositif



## LE SIAO INSERTION

Pour le Service Insertion, l'organisation de travail s'est faite pendant tout le 1<sup>er</sup> semestre 2021 en télétravail, puis nos collaborateurs ont travaillé sur un nouveau site au Cardo à Orvault (site intercalaire géré par l'association Une Famille Un Toit). Nous avons repris les CTO en présentiel en octobre.

Le Service Insertion a assuré l'ensemble de ses missions :

- Traitement quotidien des demandes adressées au service par :
  - Instruction de chaque demande avec recours à des demandes d'informations complémentaires si besoin.
  - Recours à une expertise supplémentaire pour des situations complexes via un traitement par les professionnels sociaux et sanitaires du service.
- Passage de demandes en commissions : équipes opérationnelles Logement d'abord, commissions techniques d'orientation, commissions territoriales d'orientation CARENE et COMPA (en co-gestion avec l'association Solidarité Estuaire).
- Recensement des disponibilités.
- Mise en œuvre des orientations des publics prioritaires.
- Participation aux instances décisionnelles externes telles que les COMED, CCAPEX avec plus de 10 recours au SIAO 44 pour de l'expertise complémentaire sur le plan sanitaire via l'infirmière du Service Insertion.

## TRAITEMENT DES DEMANDES

Poursuite de l'augmentation des demandes insertion adressées à notre service : 2 044 demandes **soit + 14,6% par rapport à 2020**, qui était déjà l'année où le service avait connu sa plus forte activité. Cela représente **3 160 personnes** en demande.

Ce phénomène est multifactoriel :

- Arrivées de ménages sans solution sur le département.
- Ménages sans solution au sortir de dispositifs : ASE, hôpital, détention, etc.
- Tension sur l'accès au logement social pour tout type de ménages donc ceux en hébergement temporaire avec effets sur les délais d'obtention et sur la dégradation des situations.
- Production renforcée de demandes d'hébergement pour les ménages hébergés dans les dispositifs de l'urgence sociale relevant de l'accès à un hébergement/logement accompagné.
- Poursuite de la création de places dédiées pour les réfugiés, en orientation par le SIAO 44.

Le traitement des demandes est encore trop fortement impacté par des demandes incomplètes nécessitant des retours vers les instructeurs pour des demandes d'informations complémentaires. Les professionnels du service font un travail quotidien de sensibilisation des professionnels effectuant ces demandes. S'ajoute à cela des temps de présentation du SIAO 44 à des partenaires et des attendus en matière d'évaluation ainsi que des temps de formation technique.



## LES RÉPONSES

Les décisions entérinées par le SIAO 44 s'effectuent dans une temporalité de 1 à 3 mois en fonction des besoins de compléments d'information ou d'expertise.

♦ Réponses aux demandes : parmi les demandes transmises en 2021, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, **1 260 ont reçues une réponse favorable** (statut liste d'attente + présence + clôturée + attente personne + aucune affectation), 916 ont été soit annulées ou refusées, 41 ont un statut dit « en cours de traitement » (à compléter, à mettre à jour, à orienter vers).  
**À noter un biais** : une demande peut être annulée après un refus structure ; autrement dit après une décision favorable. Donc l'indicateur est difficile à manier de façon globale.

Si l'on se base sur un total de décisions de 2 176 demandes (1 260 réponses favorables + 916 défavorables), **le taux de réponses favorables est de 58%** (55% en 2020).

**Inscription sur listes d'attente en 2021 :  
2 911 actions réalisées au total par les professionnels.**

Ce chiffre peut paraître important mais :

- 1/ une demande peut être inscrite sur plusieurs listes d'attente,
- 2/ l'objectif du SIAO 44 étant d'assurer une orientation adaptée au parcours du ménage en demande, nous effectuons un travail important pour mettre à jour les situations des demandeurs,
- 3/ une demande peut être désinscrite d'une liste d'attente pour être réinscrite sur une autre.

## RECENSEMENT ET ORIENTATION SUR LES PLACES DISPONIBLES

A compter du mois d'avril 2021, la DDETS a fixé comme consigne une priorité d'orientation donnée aux ménages hébergés sur des places urgence dont les besoins relevaient d'une place insertion dans un objectif de fluidité. A cette priorité s'ajoutaient celles des décisions DAHO de la COMED.

Le service hébergement du SIAO 44 a donc construit ou co-construit avec les référents de parcours (EDS, etc.) des demandes insertion. Les associations œuvrant dans l'hébergement d'urgence ont elles aussi été sollicitées par nos services au printemps 2021 pour un recensement et une analyse des besoins des publics hébergés en principe de continuité. L'objectif était de permettre à la DDETS de dégager des options de financement pour l'ouverture de places ad'hoc.

Pour satisfaire à l'objectif de plus de fluidité, le Service Insertion s'est organisé en mettant en place des commissions internes hebdomadaires afin de mettre en correspondance l'évaluation des besoins et l'offre d'accompagnement et d'hébergement/logement proposée.

Par conséquent, l'offre d'orientation s'est fortement restreinte pour les situations ne relevant pas de ces deux priorités : personnes hébergées chez des tiers, en sortie d'institution, etc. dont celles ayant bénéficié d'une réponse favorable par l'équipe opérationnelle du Logement d'abord.

**Au total, ce sont 1 557 personnes (1 119 ménages) qui ont intégré des places d'hébergement/logement accompagnées en 2021.**

Le travail d'analyse du rapport besoin/offre démontre un besoin important en termes de places CHRS, IML et BPI. En termes de ratio inscriptions sur liste d'attente 2021/entrées sur structures en 2021, les dispositifs BPI et Régularisés sont les moins favorables : plus de 4 fois plus de demandes que d'offres pour le Dispositif Régularisés. Ratio de 3,21 pour les BPI ; 2,4 pour le CHRS et 2,3 pour l'IML.

## LOGEMENT D'ABORD

L'année 2020 a impacté l'activité des institutions participantes depuis 2019 à l'équipe opérationnelle Logement d'abord Nantes Métropole. L'objectif de cette équipe est de traiter des situations complexes. Rappelons que les institutions impliquées sur ces équipes opérationnelles sont : Nantes Métropole, la Direction de Inclusion Sociale de Nantes Métropole, la DDETS, le SIAO 44, les représentants des bailleurs, les représentants des associations membres du GCSMS SIAO 44.

Malgré le contexte, nous avons réussi à maintenir 8 commissions dites équipes opérationnelles.

### Les objectifs visés pour 2021 se sont traduits par les actions suivantes :

- Renforcement des articulations entre le SIAO 44 et le FSL métropolitain dans le cadre de la mise en commun et d'actions d'expertise concernant des situations de ménages relevant d'une décision de l'équipe se traduisant par l'inscription de 46 demandes en liste d'attente Logement d'abord.
- Finalisation des éléments techniques et de cadrage entre le SIAO 44 et le FSL métropolitain pour l'utilisation du logiciel Etat SI-SIAO par le FSL Métropolitain à compter de janvier 2022.
- Co-préparation avec Nantes Métropole du bilan de l'équipe opérationnelle pour le premier trimestre 2022.

En raison des délais d'attente nécessaires à la mise en œuvre des orientations sur l'année 2021 (pas de logement, pas de priorité sur des places disponibles), il a été nécessaire que soient réévaluées régulièrement les situations, afin de savoir si les décisions de l'équipe opérationnelle étaient toujours adaptées aux besoins du ménage.

Notons que l'enjeu pour 2022, sera que le public faisant l'objet d'un passage en équipe opérationnelle, puisse bénéficier d'un accès prioritaire aux décisions prises de manière à être plus conforme à ce qui était prévu lors de la mise en place de la plateforme Logement d'abord sur Nantes Métropole.

Enfin, notez que le SIAO 44 a poursuivi sa participation aux commissions du GCSMS « Un chez soi d'abord ».

### Accompagnement à l'ouverture de nouveaux dispositifs ou de nouvelles capacités :

- AMI Grand Précaire : Les associations Aurore, Trajet et Emaus44 ont répondu en commun à l'appel à projet AMI Grand Précaire pour proposer des solutions et un parcours sur différentes solutions d'hébergement (algecos, tiny house, appartements). Ces places, dites « 3 îlots », sont intégrées au Volet insertion du SI-SIAO et nos services en sont doublement acteurs : participation aux commissions, sensibilisation du public et proposition de candidatures via les professionnels du Samu Social.
- Création de la résidence accueil de Vertou gérée par les associations ETAPE et Vie Toit 44.
- Etc.



# Aller à la rencontre : le pôle équipes mobiles sanitaires et sociales

## > LE SAMU SOCIAL

Les équipes se sont mobilisées **365 jours par an** jusqu'à minuit (voire jusqu'à 2h du matin en cas de pic de froid) pour aller à la rencontre de personnes en situation de vie en rue, sous des porches, des abris de bus, en toile de tente sur des terrains, sous des ponts, etc. Ce sont 3 322 rencontres qui ont été effectuées, auxquelles il convient d'ajouter, celles assurées en lien avec les agents de la SNCF. Une veille a été mise en place concernant le public sans-abri présent sur l'espace Gare de Nantes jusqu'à fermeture le soir et ce dans le respect de la convention SIAO-SNCF Gare de Nantes : 374 passages enregistrés en Gare de Nantes permettant la rencontre de 844 personnes. Notons que ces données intègrent des personnes ayant pu être rencontrées à plusieurs reprises.

Elle a conduit des actions spécifiques dans le cadre d'une relation de confiance réciproque, de libre adhésion, de respect de la temporalité et du projet de vie de la personne, leur permettant ainsi d'accéder à des solutions d'hébergement plus pérennes en lien avec le 115 ou en action directe (Centre d'Hébergement d'Urgence de Mellinet, LHSS, Centre d'hébergement d'urgence, etc.).

Le lien privilégié avec le Centre d'Hébergement d'Urgence Mellinet en gestion de l'association Aurore, a permis de soutenir des hébergements de personnes en rupture de tous services depuis des mois ou des années, dans des conditions d'hébergement et d'accompagnement dont la souplesse permet d'assurer que des transgressions du cadre ne viennent pas rompre le suivi.



# SAMU SOCIAL

Le Samu Social a pour mission d'aller vers le public à la rue dans une logique de création d'un lien favorisant l'expression et le suivi d'une demande quelle qu'en soit la nature. Avec l'accord de la personne rencontrée et le recours au travail inter-partenarial et de réseau (structures d'hébergement, accueils de jour, CCAS, ELPP, PASS...), l'équipe veille à permettre à la personne de passer de cette expression d'une demande à un accès aux dispositifs pour des besoins sanitaires, pour l'accès aux prestations, à l'hébergement ou au logement.

L'année 2021 a permis à l'équipe de retrouver son cadre initial d'intervention (l'exercice 2020 ayant été impacté par les mesures sanitaires).

L'équipe s'inscrit dans le cadre du référentiel des missions et d'évaluation Maraudes et Samu Sociaux, auquel elle a contribué à sa rédaction les années précédentes.

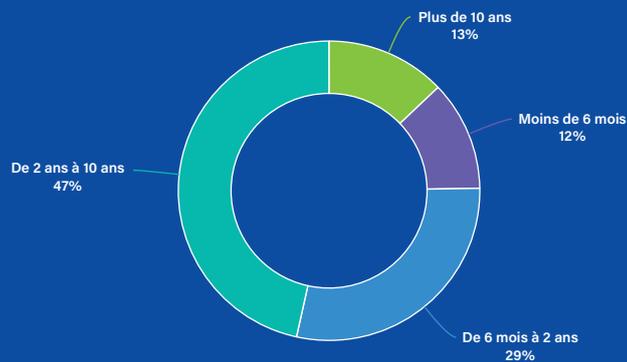


**4 166** rencontres sur l'année pour un public de **489** personnes



**70** personnes rencontrées chaque mois en moyenne dans le secteur de la gare

## DURÉE DANS L'URGENCE SOCIALE



L'équipe a assuré une veille et un suivi sanitaire en lien avec les acteurs du territoire, par des temps d'échange d'information ou de co-intervention (ELPP, CAARUD, PASS) et a développé de nouvelles actions (maraude mutualisée avec l'ELPP 1 fois par mois, partenariat avec la R'ssources depuis fin 2021). Ceci a généré une hausse de la distribution de matériel de réduction des risques, une meilleure observation et des réponses apportées à des personnes en situation de problématiques psychiques, au public vieillissant avec problématiques sanitaires multiples.

Elle a assuré une sensibilisation et une orientation de ménages vers des places dédiées dans le cadre de pics de temps froid : travail avec les 5 Ponts, les foyers Gustave Roch et Mellinet sur des places préexistantes ; il n'y a pas eu de recours à l'ouverture d'un gymnase.

L'équipe a assuré un renforcement des liens avec les dispositifs de Halte de nuit gérés par l'association les Eaux Vives Emmaus44 : offre d'hébergement supplémentaire via **la Halte de nuit pour femmes de 10 places** dont une place réservée à la maraude ; lien avec l'Accueil de jour et la Halte de nuit au dispositif 5 Ponts pour faciliter les rencontres du public présent dans le cadre d'une pièce réservée pour entretien et intervention sanitaire.

**Un projet d'échange de pratique a été organisé avec le Samu Social de Lyon.** L'équipe est allée rencontrer les professionnels lyonnais en septembre 2021. Nous les remercions pour leur qualité d'accueil, d'échange et leur disponibilité.

Cette rencontre a permis de confronter des contextes et modalités d'intervention différentes. Cet inter-échange est aussi programmé pour cette année 2022 et à reproduire les années suivantes.

Comme chaque année, **l'association Logement Fraternité** a fait un don de duvets au groupement (200 duvets). Ils sont destinés au public du Samu Social qui en assure la distribution.

**Un grand merci à l'association pour la fidélité de son action.**



# SERVICE HEBERGEMENT

La mission du service hébergement est de procéder à la mise en œuvre des décisions de mise à l'abri des ménages prononcées par le 115 sur des places d'hôtel ou de gîtes. L'équipe assure des actions logistiques (réservation de places, suivi des facturations, etc.) et d'évaluation et de suivi social (appropriation du lieu d'hébergement, mise en place de démarches en lien avec les organismes de droit commun) dans un objectif de recherche d'une autre solution pérenne d'autonomie de vie.



**1 340** ménages différents ont pu bénéficier d'au moins une nuit en 2021

**3 682** personnes | **1 023** enfants

**44%**

de ces ménages sont des familles avec enfant

**21%** de demandeurs d'asile

**25%** de droit commun

**21%** en situation irrégulière

**13%** de régularisés

**8,5%** de réfugiés

**11,5%** autres statuts



**359 547** nuitées en 2021

**+107%**  
2020 > 2021

**960** ménages ont quitté le dispositif hôtelier en 2021

La durée moyenne des séjours s'est établie à **176** jours



## LE SERVICE HEBERGEMENT

### 2021, une année d'accroissement massif des actions menées par l'équipe.

L'inédit de l'année 2020 en termes de captation de places hôtel, de gîtes pour la mise à l'abri de ménages en familles ou isolés pendant la crise COVID19, s'est accompagné de nouveaux objectifs de travail pour l'année 2021.

L'équipe a été renforcée de manière temporaire pour :

- **Assurer une captation de places, assurer le suivi et le contrôle du financement des places à l'hôtel** : 359 547 nuitées hôtelières financées en 2021 contre 173 221 en 2020 et 92 061 en 2019 soit une augmentation de 290 % en deux années. Cette année fût dès lors plus complexe que la précédente au regard du volume de personnes hébergées et d'un contexte de captation beaucoup plus tendu. En effet, ce point est essentiel puisque l'allègement des restrictions sanitaires a permis à des hôtels de reconfigurer leur offre vers une clientèle de touristes ou de professionnels en déplacement et quelques-uns ont changé de propriétaires, ce qui a conduit à des arrêts brutaux de relations commerciales. Nous avons cependant travaillé avec près de 50 hôtels différents répartis sur l'ensemble du département et nous avons signé une convention avec l'hôtel First Class, situé à Sainte-Luce-sur-Loire.
- **Assurer un accompagnement logistique dans les transferts de ménages.**
- **Assurer, en lien avec les services de droit communs, une pleine identification des situations sociales, sanitaires et administratives** des ménages hébergés pour les orienter sur d'autres solutions d'hébergement temporaires ou pérennes. Ces actions ont été conduites auprès de 1 340 ménages. Cela représente 3 682 personnes dont 1 023 enfants, ceux-ci représentant 38.5% des personnes mises à l'abri en 2021 contre 21.6% en 2020 (plus d'isolés pris en charge en 2020 en lien avec les consignes de l'Etat liées à la COVID). 44% des ménages pris en charge sont des ménages avec enfants.
- **Assurer une instruction ou co-instruction de demandes insertion** pour les publics pouvant en relever.
- **Assurer le lien avec l'OFII** dans le cadre de la recherche de fluidité des personnes en demande d'asile hébergées sur des places du BOP 177 (22% des personnes hébergées à l'hôtel en 2021).
- **Assurer le suivi des décisions de réorientations des ménages vers d'autres places** : 980 ménages ont quitté le dispositif hôtelier en 2021 (+ 35%) par rapport à 2020. Parmi les destinations à la sortie :
  - Places insertion † 36%
  - Places en centre d'hébergement d'urgence † 14%
  - Dispositif National d'Accueil (asile) † 20%
  - Droit commun/autres (accès au logement, habitat chez des tiers, départs volontaires, etc.) † 30%



Les effets contextuels dont nous avons fait part précédemment sur le volet Insertion (tension sur le logement social, etc.) accentués par un dispositif national d'accueil saturé, ont eu des répercussions tant sur le recours à l'hébergement d'urgence que sur la durée des séjours. La durée moyenne des séjours d'un ménage à l'hôtel est de 176 jours (augmentation de 76%) et ce malgré le travail de fluidité engagé. Comme clé supplémentaire de compréhension de cette durée, il convient de préciser qu'une part du public hébergé en urgence se trouve en situation irrégulière ou en demande d'asile sans droits pour bénéficier des conditions matérielles d'accueil (et donc non orientables sur le DNA). Les leviers d'actions sur ces typologies de situations sont dès lors restreints.

- **Améliorer les conditions d'alimentation des ménages hébergés.**

En accord avec la DDETS, des actions de distributions ciblées de Tickets Services ont été réalisées par les équipes, en complément des orientations effectuées vers les dispositifs de distribution alimentaire.

Notons la mise en œuvre du projet de tiers-lieu alimentaire pour les ménages hébergés à l'hôtel. Le SIAO 44 est co-porteur du projet avec l'ASBL44, Les Eaux Vives Emmaüs44, le Secours Catholique, le Diaconat Protestant. Ce projet intègre des partenaires opérationnels : la Banque Alimentaire, Cuisine et Cetera. Cette mise en œuvre a nécessité et demande encore à ce jour, des actions de sensibilisation des ménages hébergés et des hôteliers, ainsi que l'aménagement permanent de ses actions, afin de pouvoir pleinement répondre à son ambition initiale. Sur cette année 2021, les acteurs impliqués ont pu :

- Rencontrer les publics grâce à une démarche « d'aller vers ».
- Mettre à disposition des équipements de cuisine existant selon un maillage territorial proche des lieux d'hébergement.
- Concevoir une cuisine itinérante sous le format de camions-cuisines mobiles sur les lieux d'hébergement.
- Proposer un accompagnement autour de ces lieux ayant pour fonction la création de liens sociaux et la médiation sur les questions de nutrition et d'alimentation.

**Favorise**



# Faciliter l'accès à un accompagnement spécifique

## ➤ LA MISSION FLUIDITÉ 303-177

Cette mission, créée en octobre 2019, a pour objectif de favoriser la sortie de familles régularisées ou réfugiées en présence induite sur le dispositif national d'accueil, par l'orientation vers un hébergement accompagné en gestion du SIAO 44. Cette orientation s'effectue sur des places de logements meublés, des gîtes et en résidences hôtelières. L'action se veut transitoire et le juste temps nécessaire pour que la famille puisse accéder à une solution de logement autonome ou de logement accompagné. Cette année 2021 n'a pu être une année de pleine action puisque nous étions dans l'attente d'une décision DDETS de la poursuite de cette mission.

En accord avec la DDETS, nous avons procédé à la poursuite du suivi des ménages hébergés, sans nouvelle intégration. Ainsi, **14 ménages ont été suivis en 2021** (file active) dans le cadre d'une prise en charge par la Mission Fluidité. Trois départs ont eu lieu, un vers un CHRS, un vers un logement dans le parc social et un départ volontaire.

Suite à la décision DDETS, en septembre 2021, de poursuivre cette mission via les actions de notre service, nous avons travaillé sur ce dernier semestre à une mise à jour de nos processus d'évaluation des ménages et de communication avec la DDETS (qui est décisionnaire des orientations). Une nouvelle sensibilisation des associations financées dans le cadre des places asiles a été effectuée afin que les demandes d'orientation soient ciblées en conformité avec la mission. Une nouvelle professionnelle a été recrutée sur cette action.

## ➤ LA MISSION INTERFACE

La mission Interface est destinée à un public **de plus de 58 ans** en situation de vie à la rue, d'hébergement ou de risque de perdre son logement. L'objectif est une évaluation du degré d'autonomie de la personne afin de pouvoir co-construire un projet d'accueil dans un dispositif dédié aux personnes âgées (EHPAD, Résidences Autonomie, etc.).

La professionnelle a été sollicitée pour **une étude expertisée de 94 situations**. Après une année de difficulté d'accès à ces dispositifs, au regard d'un renforcement de la protection de ces établissements d'accueil en lien avec les risques liés à la COVID, cette année 2021 est marquée par un nombre constant d'entrées par rapport aux années précédentes.

**Ce sont 15 personnes qui ont été accueillies.** Des difficultés ont été constatées pour faire entrer les personnes sur les EHPAD/domiciles collectifs notamment en lien avec une problématique de ressources humaines des établissements.

En parallèle, la professionnelle veille au suivi de ces ménages et au soutien des professionnels de ces établissements les accueillant. Elle assure aussi des temps de formation-information concernant les problématiques liées au vieillissement des personnes âgées en situation de précarité ou grande précarité. Elle participe également à des instances en vue de la création de dispositifs (Projet Houssinière par exemple).

## ➤ LA MISSION COORDINATION SANITAIRE AU SIAO 44

Le 1<sup>er</sup> semestre s'est effectué dans la continuité de l'année 2020 du fait de la situation sanitaire. L'activité de coordination s'est traduite par un important travail d'organisation de prise en charge liée à la problématique sanitaire COVID : missions d'évaluation sanitaire des situations COVID avec l'organisation d'un hébergement spécifique pour les personnes positives (isolement des personnes, détermination des cas contacts, organisation du portage de repas via le CCAS de Nantes) et la création d'un protocole stricte par l'IDE, en lien avec les structures d'hébergement, l'ARS et les laboratoires d'analyse.

Dans la poursuite de la gestion des situations COVID, l'infirmière a assuré :

- **Une activité logistique** : inventaire, stock des masques, gel à destination des ménages hébergés.
- **Un travail de promotion et d'information sur la vaccination** (en lien avec l'IDE du service hébergement).
- **La coordination avec France Horizon** (places CHS CTAI sur hôtel) et l'équipe REB COVID (médecins du CFPD du CHU de Nantes + hôtel identifié comme CHS CTAI).
- **Des interpellations directes des autres structures** (hôtels ou CHU extérieurs) au regard de son niveau d'expertise et sa connaissance du réseau.
- **Un travail de partenariat et de représentation** avec les institutions Tutelles, CCAS, FSL, Comité éthique.

Voici le nombre de situations uniques sur lesquelles l'IDE a été sollicitée (avec parfois plusieurs sollicitations pour une même personne) :

Dossiers expertises (Insertion, LDA, DAHQ, Un Chez Soi...)	98
Situations internes au SIAO 44	45
Situations externes au SIAO 44	55
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>

# Observer

## > L'OBSERVATOIRE SOCIAL

L'Observation Sociale, parmi les missions socles des SIAO 44, contribue à la construction de la politique publique grâce à la production et l'analyse des données publiques. Le logiciel Etat SI-SIAO utilisé par l'ensemble des acteurs du secteur AHI est la source principale de données d'observation, complétées par des outils internes au SIAO 44.

En déployant cet outil sur le département, le chargé d'étude, via l'analyse de données transmises aux services de l'Etat, participe à l'ajustement de l'offre d'hébergement ou de logement adapté par rapport aux besoins repérés sur le territoire. En complément, le SIAO 44, de par son expertise, conventionne avec ses partenaires institutionnels (Agence d'urbanisme de Nantes Métropole, Conseil Départemental) la mutualisation de la production de données sur différentes thématiques. Ce pilotage permet également le soutien à la Direction et aux Cheffes de Pôles à des fins de régulation en interne.

### Parmi les faits marquants de 2021, sont à retenir :

- Une production approfondie de supports aux utilisateurs pour le déploiement du SI-SIAO, qui a connu de profondes évolutions et nécessite un accompagnement.
- La concentration désormais exclusive du chargé d'étude sur la Loire-Atlantique, avec la création d'un poste sur le territoire de la Vendée fin 2021, qui met un terme aux interventions jusqu'alors réalisées sur ce département à hauteur de 0.2 ETP.

Les perspectives 2022 sont la continuité du **développement du SI-SIAO, en ouvrant son utilisation par les structures d'hébergement d'urgence**, ainsi que le renforcement des liens avec les autres observatoires ligériens dans une idée d'harmonisation afin de consolider l'analyse des données.





## > LES AUTRES ACTIONS DU SIAO 44

### **Relogement des personnes évacuées des squats**

Notre service est intervenu à la demande de la DDETS pour des évaluations et des orientations de personnes installées sur plusieurs squats :

- le square Vertais en juin (16 personnes relogées),
- le 28 juillet, nous avons contribué au relogement de plus de **70 personnes** expulsées du squat de la Maison du Peuple.

### **Accompagnement des sortants de détention**

Le SIAO 44 et des associations membres du groupement (ANEF FERRER, ASBL44, ETAPE, Trajet, Eaux Vives Emmaus44) sont engagés dans l'accueil et le suivi de personnes en sortie de détention. Au-delà du cadre de saisine classique (appels au 115, demandes insertion), certaines situations dont la complexité demande des réponses appropriées sont travaillées avec le SPIP44 et les magistrats.

Si chacun vise à ce que ces actions puissent faire l'objet d'un partage d'information et d'anticipation, force est de constater que l'ensemble des acteurs impliqués peuvent être confrontés à des mécaniques institutionnelles qui peuvent mettre à mal l'accueil et le suivi de la personne prise en charge.

Cela pouvant notamment se traduire par des demandes de réquisition de place peu de jours avant la sortie. Sous l'égide de la DDETS, des réunions se sont tenues en 2021 pour poser les constats du fonctionnement actuel et proposer des actions d'amélioration.

# Perspectives 2022

## **SORTIE LE 31 MARS 2022 D'UNE INSTRUCTION MINISTÉRIELLE RELATIVE AUX SIAO**

Ce que prévoit cette instruction :

### **1. GOUVERNANCE ET STATUT SIAO**

- ➔ Installation d'un comité stratégique partenarial présidé par le Préfet.
- ➔ Mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs réécrite aux vues des objectifs stratégiques du SPRL (Service Public de la Rue au Logement), un bilan d'activité et une feuille de route annuelle signée du Préfet.

### **2. MISSIONS DES SIAO**

- ➔ Vérification de la mise en œuvre de l'évaluation sociale de toutes les personnes identifiées sans domicile.
- ➔ Orientation par défaut vers le logement pour les personnes en situation régulière.
- ➔ Développement du pôle expertise et ressources du territoire.

## **AMÉLIORER L'ÉVALUATION ET L'ORIENTATION DES MÉNAGES SOLLICITANT LE SIAO 44**

- **Travailler à une évaluation continue** des situations des personnes hébergées sur des places urgence par une ouverture maîtrisée du logiciel Etat SI-SIAO aux associations porteuses de places urgence.
- **Réduire l'effet porte d'entrée 115** - insertion au profit de la réponse à un besoin.
- **Améliorer l'étude des demandes**, l'observation des besoins par un déploiement de l'action territorialisation du SIAO 44 à l'ensemble des territoires.
- **Contribuer au suivi des parcours et aux orientations** par des articulations renforcées avec les autres instances décisionnelles : COMED, CCAPEX, Politique du Logement d'abord hors Nantes Métropole en gestion par le Département.
- **Optimiser le fonctionnement de la plateforme Logement d'abord** afin de pouvoir apporter en un temps plus restreint des réponses adaptées à des ménages en grandes difficultés :
  - Poursuite du travail engagé avec le FSL Métropolitain dans l'étude des situations adressées à nos services respectifs.
  - Poursuite des équipes opérationnelles en intégrant de nouveaux acteurs et en accélérant les parcours.
  - S'inscrire dans une logique de prescription de mesure d'accompagnement.

## **COMMUNICATION**

- Ouverture du site internet à destination du public en demande et de tout professionnel confronté dans sa pratique à un public en situation de mal logement ou d'hébergement.
- Poursuite des sessions de présentation du fonctionnement du SIAO 44 sur le département auprès des partenaires et des écoles de formation des professionnels.
- Poursuite des formations techniques des utilisateurs premier accueil au logiciel SI-SIAO.

# GLOSSAIRE

**AHIL** : Accueil Hébergement Insertion par le Logement

**ALT** : Allocation Logement Temporaire

**ALUR** : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**ASE** : Aide Sociale à l'Enfance

**AURAN** : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise

**BOP** : Budget Opérationnel de Programme

**CAARUD** : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues

**CADA** : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CARENE** : Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

**CCAPEX** : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CD** : Conseil Départemental

**CDEF** : Centre Départemental Enfance Famille

**CFP** : Centre de Formation Professionnelle

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**CHS** : Centre d'Hébergement Spécialisé COVID

**CHU** : Centre d'Hébergement d'Urgence

**CHU** : Centre Hospitalier Universitaire

**COMED** : Commission de Médiation DALO

**COMPA** : Communauté de communes du Pays d'Ancenis Plénière

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de moyens

**CTAI** : Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement

**CTO** : Commission Technique d'Orientation

**CSAPA** : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

**DAHO** : Droit à l'Hébergement Opposable

**DALO** : Droit au Logement Opposable

**DDETS** : Direction Département de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

**DGCS** : Direction Générale de la Cohésion Sociale

**DIHAL** : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

**DNA** : Dispositif National d'Accueil

**EDS** : Espace Départemental des Solidarités

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**ELPP** : Équipe de Liaison Psychiatrie et Précarité

**EMPP** : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité

**ETP** : Équivalent Temps Plein

**FAS** : Fédération des Acteurs de la Solidarité

**FIERER** : Femmes Isolées Enceintes ou avec Enfant(s) de moins de 3 ans à la Rue

**FJT/RJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs /Résidence pour Jeunes Travailleurs

**FNSS** : Fédération Nationale des Samu Sociaux

**FSL** : Fond de Solidarité Logement

**GCSMS** : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

**IDE** : Infirmier Diplômé d'État

**IML** : Intermédiation Locative

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MR** : Maison Relais

**OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

**PDALHPD** : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

**REB COVID** : Équipe spécialisée sur les Risques Épidémiques et Biologiques COVID-19

**SIAO** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

**SI SIAO** : Système Informatique du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

**SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

**TS** : Travailleur Social



 **SIAO 44**  
de la rue au logement

BP 60112 - 44201 NANTES CEDEX 2

☎ 02 40 75 98 98 | @secretariat.u@mvs44.com

Avec le soutien de



Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités - DDETS



com:Caiféme - Credits photos: armandnapenna.com - Adobe Stock - SIAO 44